

Bulletin local d'information syndicale

Rapport du Sénat sur l'enseignement scolaire
DÉMISSIONS DANS L'EN
2012-2016

Évolution des démissions d'enseignants depuis 2012

Année scolaire	Enseignants du premier degré				Enseignants du second degré			
	Recrutements à la rentrée scolaire	Nombre de démissions			Recrutements à la rentrée scolaire	Nombre de démissions		
		Stagiaires	Taux de démission des stagiaires	Titulaires		Stagiaires	Taux de démission des stagiaires	Titulaires
2015-2016	13 629	434	3,18 %	539	14 963	371	2,48 %	641
2014-2015	16 372	298	1,82 %	453	19 313	335	1,73 %	404
2013-2014	8 204	99	1,21 %	342	13 110	141	1,08 %	372
2012-2013	6 015	65	1,08 %	299	10 496	120	1,14 %	416
Total	44 220	732	1,66 %	992	57 882	967	1,67 %	1 833

Source : MENESR

Le rapport souligne une augmentation inquiétante du taux de démission dans le primaire comme le secondaire. Les stagiaires sont les plus touchés par le phénomène. **« Le ministère n'a pas fourni d'explication à cette augmentation du taux de démission des enseignants stagiaires, lequel triple dans le premier degré et double dans le second entre les années scolaires »**. Rien de bien surprenant étant donné la charge de travail des stagiaires : service d'enseignement à mi-temps, formation, recherche, sans parler des pressions exercées par la hiérarchie.

Nous sommes bien loin de la création des 60 000 postes d'enseignant-es dans l'EN promis par Hollande en 2012. Au contraire, le gouvernement a réussi à rendre le métier encore moins attractif qu'auparavant, et quelle image avait-il déjà sous Sarkozy-Fillon ! Nous ne parlerons même pas de la nouvelle organisation des temps scolaires, de la réforme des collèges, du livret scolaire universel numérique, de la loi El Khomri, de l'augmentation des contractuel-le-s, des élèves qui quittent l'enseignement public pour la maison ou le privé...

Réforme après réforme, la casse du service public d'éducation n'est plus une illusion, mais une réalité qui amène de plus en plus d'enseignant-es à démissionner.

Encore, SUD Éducation 04 appelle à dénoncer en CHS-CT toutes les situations oppressantes que vous pourriez subir dans l'exercice de vos fonctions.

SUD Éducation 04

1) École et territoire

Le ministère de l'Éducation Nationale a officialisé ce printemps sa volonté de fermer rapidement toutes les écoles jusqu'à 4 classes sur l'ensemble du territoire.

Il demande également que les élèves de CM1 et CM2 soient scolarisés dans les bourgs-centres au plus près des collèges, ce qui enlèvera encore un tiers des élèves et entraînera la fermeture d'autant d'écoles.

Le ministère souhaite enfin concentrer les regroupements dispersés, ce qui reviendra à fermer encore d'autres écoles et à éloigner ce service public de la population sans qu'aucun intérêt public ne le justifie.



L'ensemble de ces mesures revient à fermer plus de la moitié des écoles primaires.

Pour ce faire, le ministère s'appuie sur 3 affirmations erronées :

1- Il y aurait une baisse d'effectif d'élèves du 1er degré pour les rentrées 2017 et 2018 :

Cette baisse d'effectif n'existe pas puisque le ministère s'est engagé à accélérer la scolarisation des moins de 3 ans. Nous sommes actuellement à 12% de ces enfants scolarisés. Si l'on revenait aux 35%, comme c'était le cas pendant 15 ans, de 1987 à 2002, il faudrait accueillir 200 000 élèves de plus.

2- l'efficacité pédagogique des petites écoles serait moindre et ces élèves auraient des difficultés à intégrer le collège ;

Depuis 30 ans, toutes les études du ministère ont montré que les petites écoles ont de meilleurs résultats tant pédagogique que social et que les élèves continuent de réussir mieux, même après l'entrée au collège.

3- Il y aurait également une difficulté à mettre en place les Temps d'Activités Périscolaires ou Pédagogiques (TAP).

Les TAP font partie de l'Éducation, puisque les communes doivent présenter un projet pédagogique pour leur mise en place, mais le gouvernement a voulu que ce soient les communes qui payent les intervenants, ce qui est un début de municipalisation et puis, sans doute, de privatisation de l'Éducation. Par ailleurs, le rapport d'évaluation de cette « réforme » montre que les résultats sont effarants (voir encadré au verso) et qu'il vaudrait mieux la remettre à plat.

Nous montrons ainsi que les justifications de cette politique sont toutes erronées. Plusieurs inspecteurs d'académie reconnaissent que le but est de faire des économies de poste (Gers, Sarthe).

Sur les TAP : on sait pourquoi le ministère a attendu un an avant de rendre public le rapport sur l'efficacité de cette réforme : c'est effarant : Les élèves sont plus fatigués, il y a plus d'absentéisme, 30% des communes font payer les activités aux parents d'élèves, d'autres se contentent de faire une demi-heure de garderie le soir, les résultats pédagogiques sont mauvais, mais qu'importe, le gouvernement souhaitait un début de municipalisation, puis sans doute de privatisation de l'éducation, et sur ce point, il a réussi.

A cause de cette « réforme », l'instruction à domicile a augmenté de 54,6% en trois ans. Même type de progression pour l'enseignement privé.

Nous demandons que le gouvernement revienne sur cette réforme au moins quant au paiement des intervenants

Au niveau national entre 1980 et 2015, un quart des écoles a déjà été fermé (plus de 16 000 écoles), avec une forte accélération ces dernières années, puisque environ 7 500 petites écoles ont été fermées les 15 dernières années, entre 2000 et 2015.

Avec à chaque fois, la création d'un transport scolaire et 2 000 km par an parcourus par élève en

moyenne et l'ajout de milliers de tonnes de carbone dans l'atmosphère.

La nouvelle organisation va encore faire perdre des dizaines de milliers d'écoles et multiplier d'autant les déplacements et la pollution.

Cette politique va à l'encontre de l'accord de Paris que nous avons signé pour réduire de 40% nos émissions carbone.

Dans le classement PISA 2013, la France a reculé d'une dizaine de places en 10 ans (27ème sur 34), alors que dans le même temps, le ministère s'obstinait à fermer les petites écoles qui sont les plus performantes.

L'étude mondiale TIMMS, paru le 29 novembre 2016, confirme que les petits français de fin de CM1 sont les derniers en maths et les avant-derniers en science (devant Chypre) et qu'un élève sur 8 ne maîtrise même pas les compétences élémentaires.

Le rapport du CNECSO de septembre 2016, confirme que la politique actuelle accentue les inégalités. 40% des élèves de CM2 sortent avec des difficultés tellement importantes qu'ils n'auront pas une scolarité « normale » au collège, ni après.

Il y a aussi la fatigue et le danger liés aux transports : depuis le début de l'année 2016, trois accidents de transports scolaires ont tués des élèves.

Depuis une quarantaine d'années, il n'y a jamais eu autant de familles avec de jeunes enfants qui s'installent dans le milieu rural que maintenant. Malheureusement on est en train de créer les conditions de fuite vers les bourgs-centres et de désertification des petites communes.

La corrélation, est maintenant prouvée entre la perte des services publics en milieu rural et le vote FN (étude de l'IFOP de mars 2016).

Cette perte de service public nous éloigne de la démocratie.

Nous souhaitons que le gouvernement revienne sur cette décision et rouvre les services publics de proximité et surtout les écoles.

Association Nationale pour la Promotion de l'École Rurale

2) GDA - PEDT

Jeudi 15 décembre a eu lieu un Groupe Départemental d'Appui sur la mise en place des PEDT à l'Inspection académique, groupes qui se font de plus en plus rares, à croire que la réforme des rythmes scolaires n'intéresse plus grand monde dans les bureaux, d'ailleurs les absents étaient nombreux...

Le **directeur académique** a commencé par le retour des maires du département (réunion du 9 septembre) :

- les maires se retrouvent face à des contraintes organisationnelles et financières ;
- les retours des parents sont positifs quant à l'organisation des TAP ;
- les maires ont peur de ne pas pouvoir fidéliser les animateurs et les bénévoles ;
- les maires demandent une expertise de l'impact des TAP sur les élèves.

La **direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations** (DDCSPP) intervient ensuite pour évoquer :

- la fatigue, l'épuisement des animateurs ;

- son souhait de mieux former les animateurs ;
- que des formations pour améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap vont être amorcées ainsi que des formations sur le numérique ;
- que sur 100 communes, 95 ont un PEDT.

La représentante de **M. le maire de Manosque** évoque quant à elle :

- des effectifs en baisse aux TAP ;
- des activités toujours gratuites mais plus au sein des écoles ;
- un encadrement de 1 pour 10/12 en maternelle, 1 pour 12/14 en élémentaire ;
- un fort absentéisme des animateurs

Diverses interventions ont lieu pour évoquer que :

- le travail des animateurs est précaire, qu'ils vivent sous le seuil de pauvreté, que cela entraîne une fragilité psychologique qui a ensuite des répercussions sur la relation avec les élèves.
- les classes transplantées faites par les écoles sont plus courtes, sans doute à cause du coût des TAP.
- **aujourd'hui le temps moyen des élèves dans l'école est de 45h, entraînant fatigue, surexcitation, et difficulté à accéder aux apprentissages.**

Ensuite, est intervenue la **chef de pôle vie de l'élève et vie de l'établissement** de l'Inspection académique pour rappeler que :

- 67 écoles sur 45 communes (5800 élèves) sont sous le 1^{er} décret (des nouveaux rythmes scolaires) ;
- 37 écoles sur 36 communes (2548 élèves) sont sous la 1^{ère} dérogation, les journées pouvant dépasser 5h30 par jour ;
- 52 écoles sur 31 communes (5460 élèves) sont sous la 2nd dérogation, 8 demi-journées.

SUD Éducation intervient alors et questionne le directeur académique :

D'après ces statistiques, la moitié des élèves du département ne bénéficient pas d'un raccourcissement des journées comme le prévoyait la réforme initiale des rythmes scolaires, si ce n'est de travailler un jour de plus par semaine. C'est donc bel et bien un échec de la réforme de M. Peillon ? Le directeur académique répond alors que c'est objectivement bien résumé.

SUD Éducation 04

PROCHAINE AG SUD éducation

Mardi 24 janvier - 18h-20h

Digne-les-Bains

SUD Éducation
vit grâce aux cotisations des adhérents et à l'énergie des militants.
Nous rejoindre...
Nous contacter...

